

## **COMPTE-RENDU du CONSEIL d'ADMINISTRATION du mardi 19 Février à 18h15 à la direction du SDIS**

Présents : VUILLEMIN Roland ; BIGUENET Emmanuelle, BILLOD Didier, GALLETZOT Michael, JEANNIER Emile, MAURICE Frédéric, ROUHIER Dominique, VUILLEMIN Roland ; MARTIN Dominique ; Médecin Chef Colonel LAGRE ; JOLY Jean Pierre ; PERIN Bruno ; CAILLAUD Jean-Pascal ; MAUFFROY Gilles ;

Excusés : FAIVRE-PIERRET René, GAIFFE Philippe, MOUGEY Olivier, ROUSSEAU Claire, GRIMM Jean François ; Brun Guy ; CLERC Laurent, DEBOST Alain ; GAUDUMET Mickael ; BRUN Guy ; TROUVEY Aurélie,

Préambule : La séance est ouverte à 18h15.

Le président ouvre la séance à 18h15 en présence du Chef d'état-major lieutenant-colonel JESER, du Médecin chef Colonel LAGRE ; du président de l'ADJSP lieutenant Jean Pierre PROBST ; du commandant Sébastien FREIDIG ;

### **Validation du procès-verbal du CA du 6 Novembre 2012.**

Le PV du CA 6 novembre 2012 est approuvé à l'unanimité.

### **Modification du bureau de l'UDSP**

- Le Président annonce que Cédric GIRARDIN se retire du poste de responsable de la commission secourisme et sera remplacé par Mickael GAUDUMET.
- Mickael GAUDUMET souhaite s'investir pleinement pour la commission secourisme et quitte ses fonctions de secrétaire-général, il sera remplacé par Frédéric MAURICE.
- Didier BILLOD assurera la Vice-présidence sur le Groupement Est.
- Dominique MARTIN est nommé délégué social départemental de l'ODP à la place de Mickael GAUDUMET.

### **Commission Histoire et Musée**

Sébastien FREIDIG intervient pour présenter l'avancé de ses recherches concernant les archives de l'UDSP suite à la première réunion de la commission histoire qui s'est tenue fin de l'année à Pont de Roide.

Il veut retracer l'histoire des sapeurs-pompiers du Doubs pour les 90 ans de l'union départementale en 2014.

Il nous présente un diaporama sur ses recherches (voir power point joint).

Le président remercie Sébastien FREIDIG pour son travail et son investissement au sein de la commission Histoire et Musée.

## **Point sur les assurances multirisques association et sur les cotisations**

Les amicales qui ont souscrit une assurance multirisque association et responsabilité civile pour les locaux confiés par l'intermédiaire de l'union en 2013 suivant les options sont au nombre de 75 amicales.

Les amicales ont répondu beaucoup plus vite que l'année dernière, le courrier parallèle du directeur du SDIS a appuyé celui de l'union départementale.

Le président remercie Jean Pascal CAILLAUD, Didier BILLOD et Bruno PERRIN pour les relances effectuées auprès des présidents d'amicales. Les attestations d'assurance ont été transmises au 31 janvier à la direction du SDIS et aux amicales.

Les adhésions 2013 à l'union départementale ont été envoyées fin décembre 2012, pour retour des dossiers le 15 février 2013.

Les amicales ont répondu dans les délais pour la plupart, comparé à l'année dernière puisque sur les 80 amicales du Doubs, seulement 29 amicales n'ont pas répondu à ce jour, Le président remercie Dominique Martin et Jean Pascal CAILLAUD pour l'aide qu'ils apportent à l'assistante de gestion pour la saisie des cotisations.

Le président de l'ADJSP Jean-Pierre PROBST intervient au sujet du cabinet FRAND pour exprimer son mécontentement, en effet il rencontre des difficultés pour obtenir les attestations demandées et conteste l'organisation du cabinet.

Le président souhaite que le comparatif MNSP et Cabinet Frand soit repris par un administrateur pour avancer sur le sujet.

Les amicales de Besançon, Baume les Dames, Grand Charmont, Saint Suzanne ont reçu un courrier du cabinet Frand pour souscrire des adhésions individuelles Vétérans et membres associés, Jean Pierre JOLY doit appeler le cabinet d'assurance pour éclaircir la situation.

## **Point sur la FINAT 2013**

Le principe retenu pour financer le déplacement des sportifs du Doubs aux épreuves de la finale nationale des épreuves athlétiques (PSSP) :

- ¼ par le SDIS
- ¼ par l'UDSP
- ¼ par les amicales (2,50€ par adhérent)
- ¼ par les participants
- 

37 amicales ont versé une participation, 2698,00 euros ont été récoltés à ce jour.

L'organisation de la FINAT est très complexe, il sera difficile de connaître à l'avance qui sera sélectionné et qui pourra se libérer. Le versement des sommes engagées de 3600 euros ne sera pas remboursable.

Le président doit étudier la convention mise en place par la Fédération Nationale et les unions départementales.

## **Cofir 2014**

Le président demande aux administrateurs de réserver les dates du 16 et 17 mai 2014 en vue de l'organisation du COFIR.

## **Congrès départemental de l'union**

La commission congrès a proposé au Président diverses idées pour améliorer cette manifestation. Après discussion il est décidé pour 2013 d'organiser une journée plus conviviale à destination des adhérents et de leurs familles. La partie protocolaire pourrait être organisée sur une autre journée par exemple. Jean-Pascal CAILLAUD proposera très rapidement un courrier à destination des amicales et CIS.

Le conseil d'administration approuve à une forte majorité l'abandon du congrès pour cette année et la mise en place d'une journée ludique.

## **Point sur le Sapeur Pompiers Comtois :**

Le SP Comtois magazine sera livré semaine 9 ou 10/2013.

Le président satisfait du travail réalisé souhaite que Frédéric MAURICE se charge de l'édition prochaine.

La date limite de dépôt pour les amicales, CIS, commissions est fixée au 15/12/2013.

Les éditos des autorités seront rédigés début Janvier 2013 afin d'évoquer les chiffres bilans de l'année civile 2012.

## **Informations ADJSP**

Le président remercie Jean-Pierre PROBST d'avoir répondu favorablement à son invitation au conseil d'administration.

Le projet de mise à disposition d'un véhicule par le SDIS pour (entre autre) l'ADJSP est en bonne voie.

### Les brevets des JSP :

- Les épreuves sportives se dérouleront le Samedi 18 mai 2013 à Besançon.
- les épreuves techniques se dérouleront le Samedi 25 mai 2013 à Montbéliard.

L'ADJSP n'a pas reçu la subvention pour le rassemblement technique national de 400 euros versée par l'union régionale et payée à l'union départementale ainsi qu'une subvention de 40 euros.

Le président demande à l'assistante de gestion de vérifier si l'union départementale a reçu cette subvention.



## Informations commission anciens

- Le 23 mars 2013 aura lieu la journée des anciens à Pierrefontaine-les-Varans. Le président approuve la remise de l'insigne aux anciens qui ont pris leur retraite en 2012. Elle pourra être faite en présence du DDSIS.

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la remise de médailles et la prise en charge des repas des médaillés lors de la journée des anciens.**

La journée des anciens de l'union régionale aura lieu le Mardi 18 juin 2013 à Gilley.

## Intervention Médecin Colonel LAGRE.

Modification de l'arrêté du 6 mai 2000\_ : ayant pour conséquence la suppression de la taille, et de la vision des couleurs comme critères d'aptitude pour le médecin qui devra évaluer les paramètres anthropomorphologiques de l'agent ! Cette modification autorise également un agent opéré pour la myopie une reprise opérationnelle trois mois après l'intervention avec un certificat de cicatrisation de l'ophtalmologiste.

Réorganisation de la commission santé fédérale : elle comprendra un collège de médecins chefs, et trois sous-commissions, médecins, infirmiers et pharmaciens.

Le Président de l'union régionale souhaite organiser une journée scientifique pour les personnels de santé de la région. Cela se déroulera en Haute-Saône, il n'y aura que le repas à prendre en charge. Le Président de l'union départementale est sollicité par le Colonel LAGRE pour la prise en charge de la participation des personnels de santé du Doubs à cette journée.

## Points et questions diverses

- **Sollicitation de l'amicale de L'Isle-sur-le-Doubs :**

Un SPV regagnant le CSR de L'Isle-sur-le-Doubs suite à un appel sélectif pour intervention a été pris dans les eaux suite à une route inondée. L'assurance du SDIS ne prend pas en compte ce genre de sinistre car il n'y a pas eu de choc. La compagnie d'assurance de l'UDSP 25 ne peut pas prendre non plus en compte ce sinistre. D'importants travaux ont été effectués par le SPV concerné sur son véhicule. Le Président de l'amicale a sollicité l'UDSP 25 pour une aide exceptionnelle. Sachant que l'amicale prend en charge une partie des pièces mécaniques changées, il demande à l'UDSP de prendre la différence soit 175,00 € sur présentation des factures.

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le remboursement de 175,00 Euros**

- Le conseil d'administration approuve à l'unanimité une participation de 3000 euros accordée pour le développement du volontariat en partenariat avec le SDIS.

- La proposition de l'organisation de la journée nationale du ski de fond sur Pontarlier ne sera pas retenue, le calendrier 2014 étant très chargé pour l'union départementale et le Service Départemental.

- Dominique ROUHIER présente un cintre. Celui-ci pourrait être vendu dans les amicales ou SDIS. Une partie de la recette pourrait être reversée à l'ODP.

- **AGENDA :**

- **CA de l'URBFC + réunion des délégués sociaux :** Le 6 Février 2013, le Président accompagné de Dominique MARTIN, de Frédéric MAURICE et du Lieutenant-Colonel JESER s'est rendu au CIS Belfort pour participer à ces rencontres.

- Le président a participé à la réunion des PUD-PUR le 7 et 8 février à la Fédération. Concernant le thème abordé sur « Les contrôles qui peuvent s'appliquer aux unions : Chambre régionale des comptes (indirect via le SDIS), l'URSSAF et la fiscalité », la réforme accomplie depuis quelques années sur le secourisme est conforme aux préconisations et sécurise notre gestion.

- **Séminaire Social des Délégués Sociaux :** Emmanuelle BIGUENET, Dominique MARTIN et Frédéric MAURICE se sont rendus à la FD pour une journée de formation ayant pour thème : « LE SOCIAL de l'AMICLAE à la FD ».

- **Journée des dirigeants de l'UD :** Jean-Pascal CAILLAUD et Frédéric MAURICE se rendront à la FD les 22 et 23 Mars 2013 pour deux journées de travail ayant pour thèmes d'une part «*Comment bien communiquer avec les médias*» d'autre part «*L'Union, représentante des sapeurs-pompiers du département* » (l'environnement institutionnel, la légitimité et la logique de défense des droits et intérêts, intégrer les rapports de force, identifier les freins et leviers, préparer et gérer les réunions, argumenter, envisager les conflits, intervenir efficacement dans les enquêtes et inspections...). Sans oublier le traditionnel échange avec le président de la Fédération sur l'actualité des grands dossiers politiques qui sont au cœur des préoccupations des sapeurs-pompiers.

- **Congrès de l'Union Régionale:** Il aura lieu à Belfort les 5 et 6 avril 2013.

- **Cross National :** Le président représentera l'UD le 23 Mars 2013. Cette manifestation aura lieu sur le territoire de l'Union Régionale Bourgogne Franche-Comté à Paray-le-Monial (71).

- **Informations diverses du Chef d'Etat Major :**

Le Lieutenant-Colonel JESER représentant le SDIS intervient en réponse à quelques questions du Président :

**Le référentiel commun relatif à l'organisation du secours à personne et de l'aide médicale urgente du 25 juin 2008**, rédigé conjointement par des représentants des structures de médecine d'urgence et des services d'incendie et de secours, la direction de la défense et la sécurité civile et la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins, constitue la disposition réglementaire de référence imposée par la voie d'un arrêté interministériel santé-intérieur.



Pour ce qui concerne les SDIS, il répond pleinement à nos préoccupations en matière d'engagement et de gestion de nos moyens SAP dans le cadre des missions que la loi nous attribue. Il prend également en compte les interventions que nous réalisons sur la demande du SAMU, qui ne font pas partie de nos missions opérationnelles réglementaires, et pour les quelles les SDIS peuvent demander une participation aux frais.

Au niveau local, la signature de la convention départementale relative à l'organisation du secours à personne, qui respecte totalement les dispositions du référentiel national, devrait aboutir très rapidement. Elle permettra de préciser clairement ce qui relève de nos missions dans le domaine du SAP, quelles demandes de secours font l'objet d'une régulation avant engagement, et quels départs constituent des départs réflexe avec engagement immédiat sans régulation préalable.

Le préfet a d'ailleurs annoncé, lors des vœux du SDIS, qu'il considère la convention SAMU-SDIS comme l'un de ses dossiers prioritaire pour 2013, et le CASDIS a autorisé son président à signer la convention le 15 février dernier.

La respect des dispositions prévues par le référentiel national, mises en œuvre à travers la convention SAMU-SDIS, devrait permettre de résoudre les problèmes spécifiques que le SDIS rencontre sur le secteur de Montbéliard lors des interventions SAP.

D'autre part le colonel Cellier va rencontrer prochainement les responsables du SAMU, notamment le professeur Capellier. Lors de cette entrevue il évoquera la situation particulière que vivent les équipages VSAV de ce secteur, de manière à régler ces difficultés rapidement.

#### **Impact de la réforme de la filière SPP**

Pour le moment, le décret relatif aux SPV en est au stade de projet et rien n'est stabilisé au niveau de son contenu.

Dès que le SDIS disposera d'une version stabilisée, il en fera une analyse détaillée qu'il présentera au CCDSPV.

**Les points de l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 21 h 30 :**

**le prochain Conseil d'Administration aura lieu le  
Mercredi 3 Avril 2013 à 18h15 au CSR Baume-les-Dames**

Le Secrétaire de séance,  
Frédéric MAURICE



Le Président de l'UDSP 25,  
Roland VUILLEMIN

